

Il faudra préparer ses noces à Yverdon

ÉTAT CIVIL L'antenne régionale va fermer, pour une période indéterminée. Les habitants de La Côte seront redirigés dans le Nord vaudois.

PAR CAROLINE.GEBHARD@LACOTE.CH

Les promis iront faire un tour sous les cieus nord-vaudois, dès le 1er mars. L'antenne morgienne de l'état civil – la seule de La Côte – fermera en effet ses portes à la fin du mois, pour une durée indéterminée. Et c'est à Yverdon-les-Bains que les futurs époux des districts de Nyon et de Morges seront redirigés pour préparer leur mariage, tout comme l'ensemble des habitants de la région qui sollicitent les services de l'office.



Aucune date de retour à Morges n'est pour l'heure programmée pour l'Etat civil de La Côte. CGE

“Cela n'a pas posé de problème aux personnes concernées.”

FRÉDÉRIC ROUYARD
PORTE-PAROLE DU SERVICE
DE LA POPULATION

Selon Frédéric Rouyard, responsable de la communication au Service de la population, cette mesure est provisoire et liée à «des raisons organisationnelles». Le bureau de La Cote rouvrira, même si aucune date n'a encore été arrêtée. Le bail des locaux, situés à la rue Saint-Louis, n'a d'ailleurs pas été dénoncé.

Les cérémonies restent

Les trois collaborateurs qui œuvrent actuellement sur La Côte rejoindront temporairement leurs quatre collègues

installés dans la Cité thermale. C'est là qu'ils recevront les citoyens de l'Ouest vaudois. Les couples qui avaient d'ores et déjà agendé une entrevue avec l'office de Morges pour préparer leur union – une vingtaine d'entretiens sont actuellement prévus – ont été avisés qu'ils devraient se rendre à Yverdon-les-Bains. «Cela n'a pas posé de problème aux personnes concernées», assure Frédéric Rouyard.

Si le canton ne dispose pas de chiffres précis quant au nombre de rendez-vous fixés par l'antenne morgienne, le porte-parole indique qu'ils se montent à «plusieurs centaines par année, surtout pour des préparations de mariage et des reconnaissances de paternité». Ceux qui trouveraient trop compliqué de se rendre dans le Nord vaudois, à compter du mois prochain, auront toute-fois la possibilité de se rendre

dans l'un des trois autres sites vaudois, à Lausanne, Vevey ou Moudon.

Malgré cette délocalisation imposée pour les procédures qui précèdent les noces, les fiancés auront toujours la possibilité d'unir leurs destinées dans les salles des mariages de La Côte. Les vœux des tourtereaux continueront donc à résonner entre les murs de l'Hôtel de Ville de Morges ou du château de Nyon.

RECOURS CONTRE L'ISSUE DU VOTE À TOLOCHENAZ

RÉFÉRENDUM La situation reste tendue après le vote sur le projet Sud Village, refusé finalement par 436 non contre 397 oui, avec une participation de 65,77% le 9 février dernier (lire «La Côte» du 10 février). Comme l'annonçait hier le journal «24 heures» sur son site web, l'un des six propriétaires immobiliers de la zone d'En Molliou conteste dans un recours le résultat de ce scrutin. Pour lui, les Tolochinois n'ont pas voté en connaissance de cause, distraits par un vent de «désinformation» de la part des opposants, sanctionne-t-il entre autres récriminations. Il s'offusque également des propos tenus par Pierre Imhof, chef du Service du développement territorial, qui remarquait notamment dans nos colonnes que ce projet ne passerait plus aux yeux du canton aujourd'hui (lire «La Côte» du 5 février). Il conteste encore le déséquilibre entre partisans et opposants dans le matériel de vote, selon la source évoquée. Et de demander dans la foulée un nouveau vote sur le sujet. LC

Sept millions à déboursier pour la mégastep

NYON

La ville doit mettre la main au portemonnaie si elle veut rejoindre le projet de mégastation d'épuration régionale.

Près de 7 millions de francs. C'est le montant que devra déboursier la ville de Nyon pour adhérer au projet de station d'épuration régionale unique, auquel participent trente communes du district. «Cet investissement permettra la poursuite de l'étude du projet», indique la municipale Roxane Faraut Linares, chargée du dossier. La demande de crédit sera présentée au Conseil communal le 24 février.

Pour rappel, cette mégastep est projetée à Gland sur le site du Lavasson. Elle vise essentiellement à lutter contre les micropolluants, qui finissent leur course dans le Léman et dont le traitement fait l'objet de nouvelles normes fédérales. Les stations d'épuration locales actuelles ne sont plus capables d'y faire face. Celles de la Dullive, de Prangins et de Chéserex sont saturées et, surtout, arrivent en fin de vie. Quant à celle de Nyon, elle ne

pourrait y parvenir qu'au terme d'une modernisation onéreuse.

«Vaud est le canton qui a le plus de microstep sur son territoire, ajoute la municipale. Une station unique serait par ailleurs une véritable centrale de développement d'énergies renouvelables.» En bref, pour Nyon comme pour les autres communes membres du projet, tout indique qu'il est temps de passer à un grand site de traitement moderne et unique.

“Une telle station serait une véritable centrale à énergies renouvelables.”

ROXANE FARAUT LINARES
MUNICIPALE CHARGÉE
DE L'ENVIRONNEMENT

Mais les porteurs du projet devront tout de même faire face à des opposants. A Luins, pour commencer, village voisin du site identifié qui craint les nuisances que pourrait générer la future installation. A Gland également, où le collectif Stop Step Gland compte plus de 350 sympathisants et s'y oppose pour les mêmes raisons. AGO

Un partenariat pour la patinoire?

GLAND La commune étudie la possibilité de faire appel à une société privée pour s'occuper de la construction et de la gestion de sa future patinoire.

Une nouvelle solution se profile pour la future patinoire de Gland. Alors que sa construction devait à l'origine être financée par la commune, cette dernière évoque maintenant un partena-

riat avec une société privée, pour le chantier et la gestion du lieu. La ville n'aurait ainsi pas à investir dans ce bâtiment. Le projet n'est encore qu'à l'état des négociations avec la société concernée, La Pati. «Une fois le contrat établi, nous pourrions en discuter au sein de la Municipalité. S'il est validé, ce sera ensuite au Conseil communal de dire s'il l'accepte ou non, vraisemblablement dans la deuxième partie de cette année», indique Gilles Davoine, municipal des sports à Gland. Comment fonctionnerait ce partenariat? La commune mettrait à disposition le terrain, sous forme d'un droit de superficie pour trente ans. A terme, elle pourrait racheter la patinoire.

En échange, La Pati garantirait des heures de glace en suffisance à la commune, notamment pour les écoliers.

Un prix à étudier

«Si on en possède l'entier, exploiter des patinoires est rentable. Nous avons plusieurs projets comme celui de Gland en discussion en Suisse», affirme Antoine Descloux, directeur de La Pati.

«C'est la solution qui nous paraît la plus sensée. Dans la région, d'autres projets ont échoué à cause de leur prix colossal. Ici, à part la mise à disposition du terrain, nous n'aurons pas à investir», souligne Gilles Davoine. Au lieu des quelque 6 à 8 millions que pourrait coûter une patinoire, seuls 2 millions sont prévus dans le plan d'investissement 2020 de la Municipalité. «C'est un montant grossier, pour d'éventuels aménagements extérieurs», précise le municipal.

“Nous avons plusieurs projets comme celui de Gland en discussion en Suisse.”

ANTOINE DESCLOUX
FONDATEUR ET DIRECTEUR
DE LA PATI SA

Une localisation choisie

A Gland, la structure prendrait place à Montoly. L'autre lieu envisagé, près du centre sportif En Bord, a été mis de côté, car plus compliqué à aménager. Le municipal prévoit que la structure soit prête pour fin 2021. «Si on allait vers des marchés publics, cela risquerait de prendre deux ou trois ans», note l' élu. Et il y a urgence pour les clubs sportifs, puisque la patinoire de Perroy qu'ils utilisent vit actuellement sa dernière saison. LOS



La step de la Dullive fait partie des stations locales qui arrivent en fin de vie. ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ



“Dans la région, d'autres projets ont échoué à cause de leur prix colossal.”

GILLES DAVOINE
MUNICIPAL DES SPORTS
À GLAND